



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 24 avril 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusé :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique

Demandes de soutien

de répondre négativement aux deux demandes reçues : Gospelair Festival Lavaux et Tell me the Story.

Invitation

de déléguer M. Blaise Vuille, Président du Conseil, à l'assemblée générale des Artisans-boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois qui se tiendra le lundi 26 juin 2023 à 15h30 dans la Grande salle de Mézières.

Employés de la voirie

de mettre en postulation deux postes au sein de la voirie : employé de voirie à 100% + employé de voirie entre 60% et 80%, avec entrée en fonction au 1^{er} juillet 2023 ou à convenir.

POCAMA

de valider les demandes suivantes :

- N°1895969 remplie par la RTS Genève pour l'émission 52 minutes qui aura lieu au Théâtre du Jorat le samedi 20 mai 2023 de 20h – 21h15.
- N°1895613 remplie par la Menuiserie Bovey et Zweifel Sàrl pour les 30 ans de la menuiserie le 14 juillet 2023 dans la Grande salle de Mézières.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de Ropraz pour avoir déposé un sac noir dans un molok à Carrouge le vendredi 21 avril 2023.

Action Education

de ne pas les autoriser à faire du « porte à porte » sur le territoire communal entre le 5 juin et le 28 juillet 2023.

CAMAC 219824 / Baeriswyl

de délivrer le permis de construire pour la création d'un couvert pour 3 voitures.

Parcelle N°4254

de refuser la demande d'abattage d'un grand épicea.

Parcelle N°607

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°577

d'autoriser le réaménagement de la partie bureau en un studio.

Jumelage Carrouges/F – Carrouge/CH

de valider les statuts proposés par le comité du Jumelage.

Cimetière de Carrouge

de confirmer à l'entreprise en charge des travaux, la pose, courant septembre-octobre 2023, de la tombe de feu Fernand Monachon.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery



La Secrétaire  Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 1^{er} mai 2023